



**Convention sur l'élimination  
de toutes les formes  
de discrimination à l'égard  
des femmes**

Distr. générale  
27 février 2020  
Français  
Original : anglais

**Comité pour l'élimination  
de la discrimination à l'égard des femmes**

**Décision adoptée par le Comité au sujet de la communication  
n° 109/2016, au titre du Protocole facultatif<sup>\*,\*\*</sup>**

*Communication présentée par :* N.A.S.  
*Au nom de :* L'auteure  
*État partie :* Danemark  
*Date de la communication :* 14 novembre 2016 (date de la lettre initiale)  
*Date de la décision :* 15 juillet 2019

À sa soixante-treizième session, le Comité, ayant été informé que l'auteure de la communication n° 109/2016 avait obtenu un permis de séjour et ne risquait plus d'être expulsée, a décidé de ne pas poursuivre l'examen de ladite communication.

\* Adoptée par le Comité à sa soixante-treizième session (1<sup>er</sup>-19 juillet 2019).

\*\* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Gladys Acosta Vargas, Hiroko Akizuki, Tamader Al-Rammah, Nicole Ameline, Gunnar Bergby, Marion Bethel, Louiza Chalal, Esther Eghobamien-Mshelia, Naéla Gabr, Hilary Gbedemah, Nahla Haidar, Dalia Leinarte, Rosario G. Manalo, Lia Nadaraia, Bandana Rana, Rhoda Reddock, Elgun Safarov, Wenyan Song, Genoveva Tisheva, Franceline Toé-Bouda et Aicha Vall Verges.

